
Filo'r et Flexo, une alternative renforcée à la voiture

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Pour une offre de transports efficace et adaptée dans les communes rurales, la Métropole maintient le service Filo'r et le complètera prochainement avec un service supplémentaire Flexo sans réservation aux heures de pointe.

La Métropole Rouen Normandie, soucieuse de proposer aux habitants un service qualitatif et au plus près de leurs besoins, a mis en place dès 2022 une démarche participative en partenariat avec les maires et les associations locales. Après trois réunions de travail, un questionnaire a été mis en ligne sur le site **Je Participe** de la Métropole de décembre 2022 à fin janvier 2023. Avec environ 330 répondants, l'enquête est désormais close. Les usagers ont choisi à une large majorité la proposition d'un maintien du service actuel, complété par un service supplémentaire Flexo sans réservation en heures de pointe. Cette refonte, permettant la mise en œuvre d'un transport à horaires réguliers

toutes les 30 minutes sur les heures de pointe le matin et le soir, sera effective le 4 septembre prochain.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement, Sylvaine Santo, Vice-Présidente en charge des petites communes et de la ruralité et Astrid Lamotte, Conseillère Métropolitaine déléguée à Filo'r : *« Les offres Filo'r et Flexo sont essentielles dans notre politique de transports en commun, et représentent une alternative solide à la voiture individuelle. Un mot d'ordre : la flexibilité. Et c'est exactement ce dont les communes rurales, qui composent une grande partie de notre Métropole, ont besoin pour une offre de transports efficace et adaptée. C'est aussi un plus pour le pouvoir d'achat, avec une offre attractive permettant de se déplacer pour le travail ou les loisirs à moindre coût ! »*

Quatre scénarios proposés aux participants

L'enquête, livrée aux habitants accompagnée d'un dépliant explicatif de la démarche, a fortement mobilisé. Ce sont près de 330 répondants qui ont pu donner leur avis, tous habitant les communes concernées par le service de transports à la demande. A ces usagers ont été proposés quatre scénarios :

- 1 : Maintien du service actuel (Filo'r, sur réservation)
- 1b : Maintien de Filo'r, avec mise en place de courses « Flexo » sans réservation en heures de pointe, intercalées avec les lignes régulières et scolaires
- 2 : Création d'une ligne régulière sur les communes de la boucle. Maintien de Filo'r sur Quevillon, St Martin de Boscherville et Hénouville
- 2b : Création d'une ligne régulière sur les communes de la boucle. Suppression totale de Filo'r et mise en œuvre de ligne scolaire pour les arrêts excentrés.

Le scénario 1b plébiscité

Les participants ont été invités à noter chaque scénario, d'une note allant de 1 à 5. L'analyse des résultats montre une nette préférence pour le scénario 1b, autant chez les usagers du service que chez les non-usagers. Compte tenu de la nette préférence majoritaire pour le scénario 1b, c'est ce dernier qui sera mis en service le 4 septembre prochain.

En détail, il s'agit de créer des courses régulières sans réservation (assimilable à une ligne classique), appelées « Flexo ». L'itinéraire sera le même que celui de la ligne 44 : départ de « E. Lacroix » à Saint-Pierre-de-Manneville, desserte de la boucle le long de la Seine, terminus au MIN, pour une correspondance T3.

Les horaires seront bien identifiés :

- Le matin : 3 courses intercalées avec les lignes régulière et scolaire, départ E.Lacroix : 6h30 - 7h35 - 8h35
- Le soir : 4 courses retour depuis le MIN (horaires précis restant à déterminer) : 18h - 18h30 - 19h - 19h30

Sur les périodes de plus grande fréquentation en heures de pointe, la desserte sera donc assurée par des courses régulières sans réservation. En heures creuses, lorsque la demande est plus faible, le Filo'r sur réservation sera maintenu. L'offre supplémentaire ainsi déployée représente un coût supplémentaire de 75 000€ annuel pour la Collectivité. Une évaluation sera menée durant l'année afin de mesurer son efficacité.

